



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Vietnam

Question écrite n° 3508

Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les violations des droits de l'homme au Vietnam. De nombreux rapports, notamment ceux d'Amnesty International, attestent non seulement du manque de libertés individuelle et religieuse mais aussi de nombreuses arrestations et détentions arbitraires pour délit d'opinion alors que la promotion des droits de l'homme et de la démocratie est partie intégrante de l'accord de coopération 2002-2006 signé entre l'Union européenne et le Vietnam. Il lui demande donc quelles démarches la France envisage d'entreprendre, dans le cadre des instances européennes et dans ses rapports bilatéraux, pour exiger du Vietnam le respect des droits humains fondamentaux.

Texte de la réponse

La France attache une grande importance au respect des libertés civiles et religieuses dans le monde. Dans ce domaine, certains progrès ont été enregistrés durant la dernière décennie au Vietnam. La France observe cependant que la situation reste loin d'être satisfaisante et a en conséquence marqué à plusieurs reprises son inquiétude relative aux récents développements affectant la situation des droits de l'homme dans ce pays. Ces préoccupations sont partagées par l'Union européenne, qui a engagé un dialogue sur les droits de l'homme avec les autorités vietnamiennes. Ce dialogue s'inscrit dans l'esprit de l'accord de coopération euro-vietnamien conclu en 1995, qui fait du respect des droits de l'homme et des principes démocratiques un des éléments fondamentaux de cette coopération. A l'occasion des échanges à haut niveau qu'elles ont régulièrement avec le Vietnam, les autorités françaises ne manquent pas de rappeler les préoccupations de la communauté internationale, tant sur la situation générale des libertés et des droits de l'homme que sur les cas dont elles ont connaissance de personnes incarcérées ou faisant l'objet d'une mesure de détention administrative pour leurs opinions politiques ou religieuses. Ces questions ont naturellement été abordées lors de la visite d'Etat en France de monsieur Trần Duc Luong, Président de la République socialiste du Vietnam. Une liste de personnes détenues ou en résidence surveillée dont la situation suscite tout particulièrement la préoccupation de la France et de l'Union européenne a été remise à cette occasion aux autorités vietnamiennes. Au-delà, la France poursuivra son action en faveur des droits de l'homme au Vietnam, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre européen, tant que cela restera nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Forgues](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3508

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3281

Réponse publiée le : 9 décembre 2002, page 4789